Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 029-212900658-20260320-DEL2026_03_09-DE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON

Séance du 20 mars 2026

Nombre de membres :	
En exercice	15
Présents	15
Votants	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars,
à 19h15 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de M. le Maire, Olivier PORS.

Date de la convocation
16 mars 2026

Etaient présents : BISCH Jacques – DULOUT Jean-Luc – FLOCHLAY Loïc – GOURRET Didier– JAOUEN Gwenaëlle – JOYEUX David – JUHEL Jean-Etienne – PELLE Charlotte – PIGEYRE Carole – PLOUHINEC Marine – POREE Magalie – PORS Olivier – POTHIN Romane – ROLLAND Iwan – ROUAULT Noémi.

Étaient absents : /

Romane POTHIN a été élue secrétaire de séance.

****

2026-03-09 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Exposé :

Afin de fonctionner de manière optimale et avoir une représentativité auprès des partenaires communaux, il est nécessaire de nommer des représentants (ou référents, ou correspondants) auprès des différentes instances.

Conseil d'école :
L'article D. 411-1 du code de l'éducation précise que le conseil d'école est composé, s'agissant des élus, du « maire ou son représentant et d'un conseiller municipal désigné par le conseil municipal »
La désignation se fait au scrutin secret. Toutefois le conseil municipal peut décider à l'unanimité, de voter à main levée pour procéder à la désignation de ces représentants en application des dispositions de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Représentant SDEF :
Le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère est un établissement public chargé de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique en lieu et place des communes et des EPCI membres.
Suite aux élections municipales, le conseil doit désigner ses représentants au SDEF, au nombre de deux représentants titulaires et deux suppléants selon les statuts du SDEF.

Référent ULAMIR :
L'Ulamir (Union Locale d'Animation en MIlieu Rural) centre social du Goyen organise des activités et l'animation de la vie locale (RPE Relais Petite Enfance, ALSH Accueil de Loisirs Sans Hébergement…).

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 029-212900658-20260320-DEL2026_03_09-DE

Référent BRUDED :
BRUDED est un réseau de partage d'expériences entre collectivités dans tous les champs du développement durable et solidaire.

SIVU Centre d'Incendie et de Secours de Douarnenez :
Un membre titulaire et suppléants sont à désigner pour siéger au comité syndical du SIVU.

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal de nommer les référents, titulaires et suppléants pour chacun de ces organismes.

Décision :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, nomme ses référents et représentants, comme décrit ci-après :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CONSEIL D'ECOLE	- Olivier PORS - Gwénaëlle JAOUEN	/
SDEF	- Loïc FLOCHLAY - Jacques BISCH	- Jean-Etienne JUHEL -Didier GOURRET
ULAMIR	- Magali POREE	-Olivier PORS
BRUDED	- Gwénaëlle JAOUEN	-
CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE	- Iwan ROLLAND	-Jacques BISCH

La secrétaire de séance
Romane POTHIN

MAIRIE DE GOURLIZON * FINISTERE 29710 *

Le Maire
Olivier PORS